

THEMA P. 4 à 7

Dirigeants, attention
à votre santé !



L'entreprise,
c'est moi.

Le financement,
c'est lui.

Dominique Viry
Société Somip

Christophe DEPECHOT
Chargé d'affaires
Somudimec Sud-Isère



Partenaire singulier*

**Qui est unique, excellent, qui ne ressemble pas aux autres*

INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Je suis chef d'entreprise : le financement est l'un des leviers essentiels de mon développement.

CRÉDIT MOYEN ET LONG TERME

Comme moi, vous recherchez un acteur financier issu de l'industrie, proche de vos préoccupations, qui connaît bien votre métier, qui sait vous écouter et comprendre vos difficultés ?

CRÉDIT-BAIL MATÉRIEL

Qui vous conseille quand tout va bien, et qui est capable de vous apporter un soutien expert dans les moments difficiles ?

CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER

Comme moi, vous avez besoin d'un partenaire singulier pour construire avec lui une ingénierie financière efficace, parfaitement adaptée aux entreprises industrielles.

SOLUTIONS D'AFFACTURAGE

Ce partenaire en Sud-Isère, je l'ai trouvé en rencontrant Christophe DEPECHOT de Somudimec, organisme de financement coopératif issu du syndicat professionnel de la métallurgie.

CAPITAL-RISQUE

Vous aussi, vous êtes à la recherche d'un partenaire singulier ?

ASSURANCE-CRÉDIT

Alors pour le Sud-Isère, appelez Christophe DEPECHOT au 07 78 64 45 30 ou contactez-le par mail : c.depechot@somudimec.fr

CESSION ET TRANSMISSION D'ENTREPRISE

www.somudimec.fr

Rhône-Alpes | Franche-Comté | Auvergne | Bourgogne | Hautes-Alpes

Pour connaître votre partenaire
dans les autres départements
appelez le 04 76 41 49 49
info@somudimec.fr

somudimec
industries & financement

BILLET

Législation du travail : complexité croissante

1974. Code du travail : 600 articles.

Chômeurs : 600 000.

2015. Code du travail : 8 000 articles.

Chômeurs : 3 500 000.

Le code du travail se voulait protecteur et rassurant. Il est devenu au fil des ans, obscur et inquiétant. L'avalanche législative dans ce domaine fait monter l'incertitude chez les employeurs. Quant aux salariés, ils se sentent perdus face à cette forêt de textes. Cette inquiétude collective représente une entrave. Quel est le remède ? Une bonne législation, s'appuyant sur des principes fondamentaux reconnus par la société, en accord avec ses valeurs.

S'agissant du contrat de travail, les principes existent. Mais ils ont disparu sous la masse des textes trop souvent dictés par une finalité immédiate, dans l'espérance toujours déçue qu'une modalité nouvelle suscitera des milliers d'emplois. Il faut donc rendre confiance aux acteurs sociaux, dans le droit qui régit les rapports humains. Et cette confiance ne renaîtra que si ce droit est libéré de ses articles morts ou inutiles, et se recentre sur des principes essentiels et consensuels. Plus les principes seront clairs, plus ils seront acceptés, plus leur déclinaison sera aisée. Ainsi pourra être dissipé le brouillard juridique, où employeurs et salariés redoutent de s'engager.

N'est-ce pas la clarté retrouvée qui favorise l'embauche ?



Thierry Uring
Délégué général

Sommaire

Thema

#4/7

Dirigeants, attention à votre santé !

Repères

#8/9

Prêts pour la révolution digitale ?

Entretiens professionnels, le compte à rebours est lancé !

Enjeu

#10

Ces salons où l'on parle d'industrie

Chiche

#11

L'alternance, une alternative... d'évidence !

En bref

#12/13

Buzz

#14/15



Udimag, magazine de prospective du réseau Udimec, n° 41 de juillet 2015.

Pour partager l'information dans votre entreprise, votre structure, la version électronique d'Udimag est à télécharger sur www.udimec.fr.

Directeur de la publication : **Thierry Uring**.
Rédactrice en chef : **Stéphanie Duchemin**.

Comité de rédaction : **Jérôme Arlès, Franck Bendriss, Louise Burgio, Christophe Dépéchet, Sidonie Kohler, François-Louis Lardenois, Caroline Vial**.
Ont participé à ce numéro : **Gilles Babinet, Claude Boumendil, Jocelyne Chabaud, Alexandra Chambaz, Florence Cometto, Luigi Frau, Marjorie Frutsaert, Cyril Guérin, Jean-Marc Lizot, Éric Marciano, Mylène Martin, Michel Teulé, Sébastien Vigato, et deux dirigeants ayant souhaité garder l'anonymat.**

Photos : **Adncom, Christian Pedrotti, Udimec.**

Illustrations : **Cled'12.**

Conception, rédaction, réalisation : **Adncom, Tél. 04 38 12 44 11, www.adncom.fr.**
Imprimé sur Novatech, papier écologique.



Dirigeants, attention à votre santé !

Soumis à de nombreuses obligations et à de multiples pressions, le dirigeant est généralement seul face à ses décisions. Cet isolement peut avoir un impact négatif et durable sur la santé, avec l'apparition possible d'un stress chronique ? Quelle est l'origine de ce stress ? Comment gère-t-on une entreprise dans un état physique ou psychologique fragilisé ? Existe-t-il des solutions d'accompagnement ? Témoignages et éléments de réponses dans ce Théma.

Une personne avant tout

Sujet tabou ? Pudeur ? Dignité ? Pourquoi n'ose-t-on pas parler de l'état de santé des dirigeants ? Dans le domaine de la santé, le chef d'entreprise est "le grand oublié" de la législation et des médias !

Une dure réalité...

De la judiciarisation des procédures aux surcharges réglementaires, en passant par la course aux normes environnementales, la gestion d'éventuels conflits sociaux..., « on demande au chef d'entreprise de développer de multiples compétences et d'assumer de nombreuses responsabilités. Il intervient en décisionnaire sur des questions d'ordres juridique, social, économique, financier, et doit faire preuve de constance et de résistance en toutes circonstances », analyse Franck Bendriss, expert en droit social à l'Udimec et spécialisé dans la gestion et du contentieux "accident du travail et maladie professionnelle". Les études sociologiques et médicales consacrées au bien-être au travail ne manquent pas, tant au sein de nos laboratoires que dans nos kiosques à journaux ! Mais la plupart du temps, elles préconisent une refonte des méthodes de management en vue de l'épanouissement... du salarié !

« Souvent critiqué et mésestimé, le chef d'entreprise occupe une fonction généralement mal perçue par l'opinion publique et les médias, alors même qu'il participe acti-

vement à la richesse de la nation, poursuit Franck Bendriss. Il est mis à rude épreuve et n'est épargné par personne. Cette situation, souvent conjuguée à un isolement, peut avoir des répercussions sur sa santé. Même s'il assume ses responsabilités avec conviction et engagement, le chef d'entreprise est aussi un "homme" avec ses forces, ses faiblesses, ses doutes. Comme un sportif de haut niveau, il doit se préparer, se faire suivre, être "coaché"; et il doit parfois se ménager pour aller encore plus haut plus vite et plus loin ».

Un plan d'action

En 2014, l'UIMM a formalisé ces constats dans un rapport interne. Elle travaille aujourd'hui à la mise en place de mesures concrètes en faveur de la santé du dirigeant. « L'Udimec est un lieu de solidarité entre chefs d'entreprises qui peut apporter une aide dans les moments difficiles. (...) Si les organisations patronales n'osent pas aborder la question de la santé au travail du chef d'entreprise, qui le fera ? »

Depuis le début de l'année, l'UIMM met à disposition des chambres régionales



un schéma d'action, avec l'aide de l'association Amarok (elle-même soutenue par Malakoff-Médéric). Après une phase de sensibilisation à la question de leur propre santé, les chefs d'entreprises pourraient se voir proposer une palette d'outils (séminaires, échanges individualisés avec des professionnels de santé, formations, plateforme e-santé...). Ces initiatives sont à l'étude au sein de l'Udimec. ■

Contact : Franck Bendriss, Udimec,
04 88 77 94 20.

« Le chef d'entreprise est aussi un "homme" avec ses forces, ses faiblesses, ses doutes. »

Quelques dispositifs d'aide à la santé du dirigeant

- Spécialisé dans le domaine de la prévention médicale, le Centre interprofessionnel d'études et d'examen médicaux (CIEM) réalise des bilans de santé dont l'expertise concilie les intérêts d'un cadre dirigeant à ceux de son entreprise (prévention des dysfonctionnements majeurs liés à la maladie, proposition de prestations médicales ciblées pour les cadres dirigeants, réduction des impacts liés à une mauvaise hygiène de vie...). www.leciem.com
- Nacéol est une association de professionnels pluridisciplinaires apportant une réponse sur-mesure à toute organisation qui souhaite améliorer durablement la santé-sécurité et le bien-être de ses collaborateurs. Nacéol aide les dirigeants, responsables RH... à monter leur projet Capital Santé, depuis l'audit de l'existant, à la formation en passant par l'évaluation et la mise en œuvre des programmes. www.naceol.com

Un stress propre au dirigeant

Ce dirigeant d'entreprise a repris récemment les rennes de sa PME industrielle familiale, après un congé maladie de près de trois mois. Cette longue coupure avec son entreprise – la première depuis trente ans – fut moins une période de repos qu'un temps de questionnement.

« En janvier 2015, j'ai subi une intervention chirurgicale à risque, qui a engendré quatre mois d'arrêt de travail. La période n'étant alors pas favorable économiquement, j'ai repris progressivement mes fonctions au bout de deux mois et demi, ce qui a sensiblement allongé mon temps de guérison. Cette période de convalescence n'étant pas souhaitée, elle n'a pas été bénéfique. Ni pour l'entreprise, ni pour moi. Elle m'a cependant inspiré quelques réflexions.

« Un dirigeant a trois fonctions essentielles dans l'entreprise : décider, manager, anticiper. »

Un dirigeant a trois fonctions essentielles dans l'entreprise : décider, manager, anticiper. Que deviennent ces trois fonctions en son absence ?

Pour ce qui est des décisions, d'autres personnes les prennent pour lui si nécessaire.

Les décisions pouvant attendre son retour... attendent son retour !

Pour le management, tout suit son cours normalement, à condition que le chef d'entreprise ait structuré convenablement ses équipes afin d'en assurer un fonctionnement autonome. Pour cela, il devra s'entourer de personnes de confiance, et savoir déléguer ; ce qui est plus simple dans une entreprise familiale comme la nôtre.

L'outsourcing et la dématérialisation du suivi administratif représentent une solution d'avenir pour les dirigeants. En France, le contexte actuel est devenu tel, que le travail en profondeur sur l'identité de l'entreprise, son cœur d'activité, ses valeurs, sa trajectoire, ses objectifs, sont parfois laissés en arrière-plan, derrière l'empilement des contraintes réglementaires, fiscales, etc., qui remplit le quotidien des équipes dirigeantes. À une conduite de fond de l'entreprise se substitue une gestion pratique de l'instant

présent, faite de paperasses et de mails, qui génère de la frustration et du stress. Ce stress n'est pas propre au dirigeant mais concerne tout

salarié soucieux de bien faire son travail. Avec l'âge – et de surcroît après un grave souci de santé – on parvient à le maîtriser voire à s'en libérer pour se recentrer sur l'essentiel.

Cela nous amène à parler de la troisième fonction du dirigeant : l'anticipation. Dans ce domaine, lorsque le dirigeant s'absente de l'entreprise, généralement rien ne se passe ! Le sens de l'anticipation du chef d'entreprise est inhérent à sa fonction et ne peut être assumé par ses collaborateurs. Il est lié à son engagement profond dans l'entreprise, qu'il en soit le créateur ou le repreneur. Parce qu'il est le seul à y investir toute son énergie, tout son temps, et tout ou partie de son patrimoine.

C'est de là que vient le vrai stress du dirigeant ! Un stress qui lui est propre ! Un stress omniprésent qui est souvent positif et le pousse à l'action. Mais il peut aussi être négatif, avec des conséquences ravageuses sur la santé. La gestion du quotidien imposée par le cadre réglementaire, la baisse significative du retour sur investissement liée au contexte économique, favorisent le stress négatif du dirigeant et diminuent son envie d'entreprendre. Et un entrepreneur qui ne peut plus entreprendre, c'est comme un coureur qui ne peut plus courir, un jongleur qui ne peut plus jongler, c'est une personne en souffrance. » ■

ALORS ! ALORS ! ON NOUS FAIT UNE PETITE CRISE !!

NE JAMAIS VOIR SON TRÉSORIER ET SON MÉDECIN ENSEMBLE !!!



Cleop'12 .

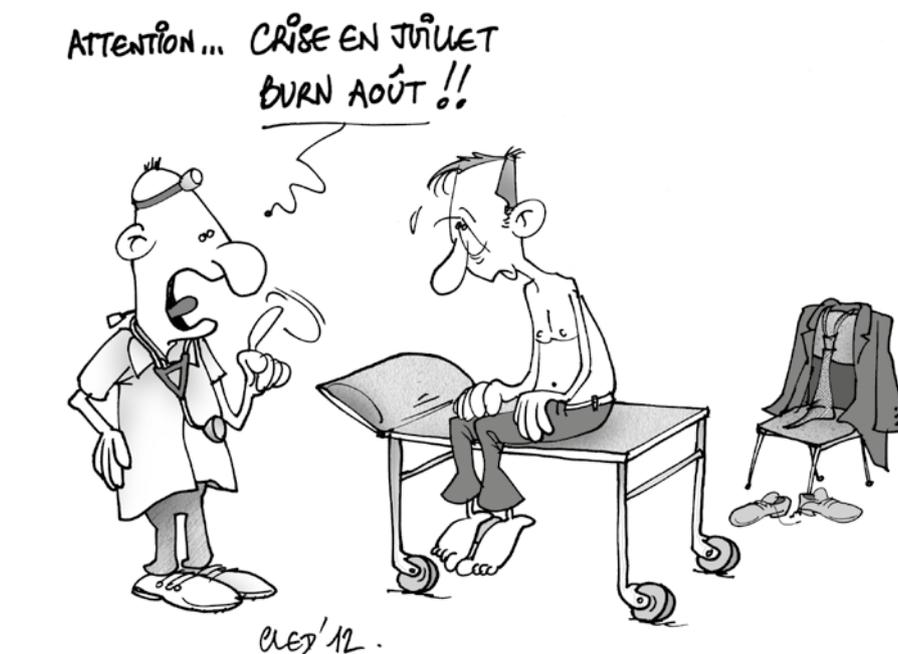
Le marchand de bonheur

Ce dirigeant est âgé de 49 ans. Il a repris la tête d'une entreprise industrielle, filiale d'un grand groupe international. Il souffre d'un décalage trop important entre son approche moderne de sa fonction, et le déficit d'image du dirigeant imposé par le modèle français.

« L'entreprise que je dirige a connu beaucoup de mouvements liés à des variations d'activité. Dès mon arrivée, en 2013, j'ai eu la lourde responsabilité de remplacer un dirigeant démissionnaire et d'organiser un plan de licenciement. L'année suivante, j'ai dû recruter une trentaine de personnes (en CDD !) pour faire face à un pic d'activité à l'international. J'ai alors reçu des menaces de représentants du personnel. J'ai reçu des courriers calomnieux qui m'ont conduit aux prud'hommes. J'accepte d'être critiqué mais ne veux pas qu'on touche à mon honneur.

Aujourd'hui, je développe certains symptômes de la dépression, fatigue, stress, mais je tiens bon parce que je suis quelqu'un d'engagé et parce que je refuse l'idée de fuir mes responsabilités. J'essaie de réduire mes heures de présence, de prendre des temps de repos, de suivre les conseils qui me sont donnés pour préserver au mieux ma santé. Mais je veux continuer à me battre.

Me battre pour quoi ? Avec qui ? Contre quoi ? Je me bats seul, pour mon entreprise, pour mes salariés, pour mon intégrité. Je me bats aussi avec mes fournisseurs, avec mes clients. Surtout, je me bats contre un modèle caduc, une vision de l'entreprise datant du XIX^e siècle qui diabolise son dirigeant, représenté au sommet de sa tour d'ivoire. J'ai mis en place un management moderne, inspiré des startups, qui donne du sens à ce que l'on fait et laisse exprimer la créativité de chacun. Mon bureau se trouve en plein centre d'un open-space, à proximité immédiate de mes collabora-



teurs, et pourtant, mon mal-être me vient de ma profonde solitude.

J'ai très souvent l'occasion de me déplacer à l'étranger. J'ai vu des choses qui m'ont plu et d'autres qui ne m'ont pas plu. Aux États-Unis, j'ai vu trop de milliardaires ignorer les personnes exclues du système social. Au Japon, j'ai vu trop de discipline. En Suisse, j'ai vu beaucoup de délation. Mais nulle part, je n'ai vu autant de complexité et d'archaïsmes qu'en France !

La France est un beau pays, plein de talents nécessaires à son épanouissement, mais pourquoi souhaite-t-elle tout régler ? A-t-on besoin d'un compte pénibilité ? Et si l'on proposait plus simplement un salaire ajusté selon le facteur risque du

poste occupé ? A-t-on besoin d'un compte personnel de formation ? Oui, mais à condition qu'on y comprenne quelque chose ! Enfin et surtout, en France, un patron n'a pas le droit d'aller mal. On me demande d'être un marchand de bonheur, mais à force d'en distribuer, il n'y en a plus pour moi ! » ■

« En France, un patron n'a pas le droit d'aller mal. »

Prêts pour la révolution digitale ?



Gilles Babinet, digital champion auprès de la commission européenne et ancien président du Conseil national du numérique français.

Vous n'avez pas pu assister à l'assemblée générale de l'Udimec le 18 mai dernier ? Retrouvez ci-dessous les grandes lignes de l'intervention de Gilles Babinet qui était l'invité d'Antoine Raymond, président de l'Udimec, et de Thierry Uring, délégué général.

Après la machine à vapeur et le moteur à explosion, c'est au tour du numérique de faire la révolution dans le domaine de la transmission et du traitement des informations. « *La numérisation des données permet de synchroniser l'offre et la demande et représente en cela, un parfait accélérateur de croissance* », avance Gilles Babinet, s'appuyant sur des expériences constatées dans de nombreux pays du monde entier.

La multitude, une force de la révolution digitale

À l'origine de cette révolution : les hommes. Aujourd'hui, 2,5 milliards d'individus communiquent en réseau via leur smartphone, leur tablette ou leur ordinateur. Dans les dix années à venir, on estime à 100 milliards le nombre d'appareils qui seront connectés.

Les big data, issues de messages sur les sites de médias sociaux, d'images numériques et de vidéos publiées en ligne, d'enregistrements transactionnels d'achats en ligne, de signaux GPS de téléphones mobiles, etc. « *sont une source d'informations fiables, exploitables, en vue de mettre en place des actions adaptées. Elles sont particulièrement prometteuses dans le domaine de la santé, où l'essentiel du budget se destine à des soins curatifs et à l'achat de molécules. La collecte de données individuelles permettrait d'imaginer un nouveau système basé sur la prévention.* »

Mais cette rupture technologique appelle avant tout une rupture conceptuelle. Il faut casser les codes établis, trop protectionnistes, et évoluer vers un modèle souple et adaptatif, s'appuyant sur la masse d'informations recueillies.



« *Au-delà du produit industriel, les clients attendent aujourd'hui du service, de l'expertise, des solutions intégrées.* »

Quid de l'industrie ?

Dans le monde de l'entreprise industrielle, « *cela implique de délaissier le management hiérarchique au profit d'un management transversal par projet, de créer des plateformes d'échanges qui permettent d'avancer et de corriger simultanément pour construire une offre évolutive et innovante. Au-delà du produit industriel, les clients attendent aujourd'hui du service, de l'expertise, des solutions intégrées.* »

Plusieurs grands groupes ont déjà franchi le pas, mais les ETI restent à convaincre, à accompagner, à former : une sur trois n'a pas encore de site web, une sur six reçoit des commandes via Internet. « *La conversion passe par la refonte des systèmes d'informations vers le cloud computing et la familiarisation les utilisateurs. La région Rhône-Alpes atteste d'un fort dynamisme entrepreneurial avec de nombreuses startups, capables de montrer l'exemple.* »

Aux dirigeants industriels qui hésitent encore, Gilles Babinet conseille de saisir rapidement ces puissantes opportunités qui s'offrent à eux... ■

Une stratégie numérique pour la France ?

Le pays européen le plus avancé dans l'ère numérique est de loin le Royaume-Uni. En France, la fiscalité représente un frein significatif à l'investissement. Les entrepreneurs disposent de repères culturels erronés qui les confortent dans un certain scepticisme vis-à-vis de la refonte des systèmes d'information. Dans ce contexte, notre pays fait montre de quelques initiatives en faveur de la révolution digitale. Parmi elles, la création de la "French Tech", réunissant plus de 160 entreprises et startups françaises engagées pour l'avenir et le rayonnement de l'économie française à l'international. La French Tech est associée à une démarche de labellisation d'écosystèmes remarquables en régions. Digital Grenoble est l'un des neuf écosystèmes déjà labellisés. En 2015, la French Tech était la plus importante délégation d'entreprises représentée au Consumer Electronics Show de Las Vegas.

REPÈRES

Les entretiens professionnels, rendus obligatoires depuis mars 2014, devront être effectués avant le 7 mars 2016¹ ! Il ne reste que quelques mois aux dirigeants et aux services RH pour se mettre en conformité avec la loi. C'est dans ce contexte que l'entreprise EDM-Sodusi a fait appel à l'Udimec.



Florence Cometto et Éric Marciano,
EDM-Sodusi.

Entretiens professionnels, le compte à rebours est lancé !

Obligatoire d'ici à mars prochain, l'entretien professionnel rénové vise à aborder avec le salarié, et à formaliser par écrit, ses perspectives d'évolution professionnelle en termes d'emploi et de qualifications (besoins en formation...). En aucun cas, il ne doit procéder à l'évaluation du travail réalisé...

L'exercice n'est pas simple ! Comment prendre du recul sur son parcours professionnel sans faire le bilan des tâches bien ou moins bien accomplies ? Comment dissocier un souhait d'évolution professionnelle et l'évaluation des compétences développées ? Comment concilier les désirs de progression du salarié et les besoins de l'entreprise ?

« La mise en place des entretiens professionnels appelle à un état des lieux préalable de l'existant dans l'entreprise en termes d'outils et de pratiques RH. Pour que l'entretien professionnel ne soit pas perçu comme "une obligation de plus", il est souhaitable que l'entreprise s'interroge sur ses attentes et ses objectifs par rapport à l'entretien et intègre cet outil dans une démarche plus globale de gestion des compétences (GPEC) », préconise Marjorie Frutsaert, d'AlpCompétences (Udimec).

Premiers déploiements chez EDM-Sodusi

La consultante appuie cette démarche au sein de l'entreprise EDM-Sodusi à Saint-Jean-de-Moirans. « Nous avons sollicité

AlpCompétences dans le cadre d'une consultation plus générale sur la refonte de notre système GPEC, suite au rapprochement de nos deux sociétés², confirme Florence Cometto, responsable RH. Après une phase de diagnostic global, Marjorie nous a proposés un support d'entretien personnalisé, ainsi qu'un

« La difficulté principale sera de gérer les amalgames entre les entretiens professionnels et les entretiens d'évaluation. »

ensemble d'outils de suivi et de traçabilité. Nous consacrons beaucoup de temps et d'énergie à la mise en place des entretiens, soit en moyenne 3 heures par salarié en comptant la préparation, l'entretien lui-même et la rédaction du compte rendu. Aussi, nous tenons à ce que tous nos salariés, ainsi que l'entreprise, en retirent quelque chose de bénéfique ».

« Afin que cette opération soit pertinente, nous devons trouver la meilleure adéquation entre les besoins individuels et ceux de l'entreprise, complète Éric Marciano, président. De plus en plus, nous développons la polyvalence et les entretiens professionnels vont nous permettre de réajuster nos compétences

en vue d'atteindre cet objectif. Ils devraient également contribuer à fluidifier le dialogue social au sein de l'entreprise ».

« M. Marciano et moi-même allons conduire l'ensemble des entretiens, reprend Florence Cometto. La difficulté principale sera de gérer les amalgames entre les entretiens professionnels et les entretiens d'évaluation, lesquels se déroulent en présence du responsable hiérarchique direct ».

L'étape de préparation est terminée. Les salariés ont été informés de leur convocation prochaine et la trame des entretiens leur a été communiquée. « Le point fort de notre collaboration avec l'Udimec tout au long de cette première phase, a été de pouvoir bénéficier de préconisations personnalisées, s'appuyant sur leurs retours d'expérience. Nous avons certainement évité des erreurs de méthodologie ou des maladresses dans la trame des entretiens, qui auraient pu avoir des conséquences négatives en termes d'efficacité et d'impact sur nos salariés ». Étape suivante : la réalisation des entretiens... ■

1) Pour les salariés déjà présents dans l'entreprise au 6 mars 2014.

2) La société Emboutissage du Mail (EDM) et la société d'usinage industriel (Sodusi) ont été réunies sur un seul site à Saint-Jean-de-Moirans, en 2014.



Jean-Marc Lizot et Luigi Frau, UFP.

Vous participez chaque année au RIST³ à Valence, au SIANE⁴ à Toulouse, et tous les deux ans à Lyon Industries. C'est un rythme soutenu pour une entreprise de 35 salariés !

Jean-Marc Lizot : « En effet, depuis mon entrée chez UFP⁵ en 1995, j'ai toujours souhaité être présent sur les salons. Ma première participation au RIST date de 1996 et je n'en ai jamais manqué une seule ! Dans un domaine aussi spécifique que la transformation des plastiques, on ne peut se contenter d'une seule vitrine sur Internet. Nos clients attendent de nous une expertise technique, relayée par un discours pédagogique. Les salons représentent une occasion privilégiée de leur exposer notre savoir-faire, mais aussi d'appréhender leurs attentes en termes de produits et de services. »

Comment les salons appuient-ils votre développement commercial ?

Luigi Frau : « Nous sommes un acteur référent dans un marché niche et notre réputation se construit sur le bouche-à-oreille. Notre portefeuille compte 800 clients dont 300 réguliers. Pour nous, la relation est le levier essentiel de notre croissance, mais on ne peut pas rencontrer tout le monde aussi souvent qu'on le souhaiterait. Notre participation aux salons nous permet de recevoir nos clients, de parler technique, marchés, projets à venir, et même de sujets extraprofessionnels. La qualité d'une opération commerciale passe par une relation fluide, régulière, entre des personnes qui se connaissent. C'est en cela que les salons sont dynamisants pour notre activité. »

Ces salons où l'on parle d'industrie

Vitrine des marchés nationaux et internationaux, un salon professionnel permet aux entreprises de nouer des partenariats commerciaux et d'accroître leur notoriété. Pour Jean-Marc Lizot, dirigeant d'UFP, et Luigi Frau, directeur commercial, participer à des salons fait partie des incontournables...

Rencontrez-vous sur les salons des prospects internationaux ?

J.-M. L. : « Cela peut arriver, même si nos objectifs de croissance restent centrés sur le marché local. Nous préférons la diversification des secteurs d'activité au rayonnement géographique. D'où le choix de participer à des salons rhônalpins et multisectoriels. La France offre des débouchés industriels en adéquation avec notre capacité de production (elle-même intégralement locale). »

exactement d'un espace privatif dans un îlot que nous partageons avec d'autres adhérents Udimec. Outre son intérêt financier, ce principe nous permet d'être valorisés au sein d'un pôle d'industriels locaux, en accord avec notre stratégie commerciale. De plus, l'Udimec, représentée par Jérôme Arlès, s'occupe intégralement et efficacement de la logistique. Nous pouvons ainsi concentrer nos efforts sur la mise en valeur de nos produits et l'accueil de nos visiteurs. » ■

Participer à un salon, combien ça coûte ?

L. F. : « La location d'un stand pour trois jours nous revient à 3 000 €. Il s'agit plus

3) Rencontres interrégionales de sous-traitance du Sud-Est.

4) Salon des partenaires de l'industrie du Grand-Sud.

5) Usinage et formage des plastiques.



« Les salons sont dynamisants pour notre activité. »

Rendez-vous de printemps et d'automne

La 28^e édition des Rencontres interrégionales de sous-traitance du Sud-Est (RIST) s'est tenue au mois de mars à Valence. 4 500 visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir des savoir-faire auprès de 330 exposants sous-traitants ou fournisseurs pour l'industrie, dans les secteurs de la mécanique, la tôlerie, les plastiques, etc. Les 20-22 octobre prochains, le Salon des partenaires de l'industrie du Grand-Sud (SIANE) réunira près de 700 entreprises industrielles présentes sur le marché de l'aéronautique, de l'automobile, du médical, de l'électronique, etc.

Contact : Jérôme Arlès, responsable salons, Udimec, 06 21 85 12 38

Notre avenir économique se dessine à l'école. En pleine remise en cause du système éducatif français, l'alternance ne s'impose-t-elle pas comme une solution concrète, pour apporter aux entreprises industrielles les compétences adaptées à leurs besoins actuels et futurs ? L'Udimec en est convaincue, et se mobilise pour faciliter les interactions entre recruteurs et candidats.

L'alternance, une alternative... d'évidence !

L'alternance ouvre ses portes

Avec quatre dates proposées en 2014-2015, les Journées portes ouvertes organisées chaque année par le Pôle formation des industries technologiques Isère sont une vitrine de l'offre de formation et des besoins en recrutement des entreprises industrielles. Entre décembre et avril, les visiteurs se sont rendus sur les deux sites de Moirans et Beaurepaire offrant aux entreprises un potentiel de 483 candidats, tous niveaux confondus.

Un job dating pour l'apprentissage ingénieur

Le 28 mai dernier, c'est dans les locaux de l'Udimec qu'ont été accueillies entreprises industrielles et candidats, à l'occasion de la première édition d'un forum organisé par Grenoble INP et l'ITII⁶ Dauphiné-Vivaraïs. Grenoble INP, c'est six écoles et vingt filières de spécialisation dans le secteur industriel et technologique. L'ITII Dauphiné-Vivaraïs, émanation de l'UIMM, est une association paritaire entre partenaires pédagogiques et professionnels rayonnant sur l'Isère, la Drôme et l'Ardèche. Elle vise à former des profils d'ingénieurs orientés vers des fonctions de conception, production et organisation, en adéquation avec la demande des industriels.

Les 75 candidats participant au forum étaient des candidats potentiels ayant déposé un dossier dans les grandes écoles représentées. Ils ont pu avoir accès à une cinquantaine d'offres de missions proposées en direct par les entreprises présentes, plus autant d'autres relayées par les écoles, tant en Rhône-Alpes que dans d'autres régions de

France. De quoi rassurer et fidéliser un public qui douterait encore d'un avenir professionnel dans l'industrie !

Pour les entreprises, ce forum représentait l'opportunité d'accéder à un échantillon de compétences présélectionnées par les écoles. Les échanges étaient organisés sous le format job dating, à raison de 8 à 10 entretiens de 10-15 minutes par poste.

Job board : cliquez, recrutez !

Le job board, nouveau service web mis en place fin 2014 par le Pôle formation des industries technologiques Isère (voir Udimag n° 40, pages *En bref*), suscite l'engouement des futurs alternants comme celui des entreprises ! Neuf mois après sa mise en ligne : 1 300 comptes créés, et près de 140 offres de contrats en alternance proposées !

C'est un outil gagnant pour les candidats admissibles, qui accèdent désormais à des offres de mission détaillées, avec possibilité de postuler en ligne. L'ensemble des candidats peuvent y déposer leur CV, lequel devient visible par l'ensemble des recruteurs.

Pour les entreprises, le job board centralise un flux de candidatures filtrées selon des critères de sélection prédéfinis. La recherche de candidats s'en trouve facilitée et les démarches administratives, totalement dématérialisées, sont simplifiées à l'extrême. Le job board incarne la volonté du Pôle formation d'adapter ses outils aux publics concernés et de renforcer l'attractivité de la formation en alternance. ■

www.formation-industries-isere.fr

⁶ Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie.



EN BREF

Au printemps, l'industrie découvre ses attraits...

Faire coïncider les besoins en recrutement des entreprises industrielles et les compétences professionnelles présentes sur le marché de l'emploi est un enjeu majeur pour l'Udimec. Cela passe entre autres par un travail de sensibilisation auprès du jeune public ! Lors de la semaine de l'industrie, du 30 mars au 3 avril, l'Udimec a invité 80 étudiants de deuxième année de Génie industriel (Grenoble INP) à rencontrer des responsables d'entreprises lors d'un déjeuner, et leur a offert de visiter plusieurs entreprises incarnant la diversité et l'attractivité du secteur : E2V (Saint-Égrève), Dauphinoise Thomson (Grenoble), ECM Technologies (Grenoble), ARaymond (site de Saint-Égrève), et enfin Sintertech (Veurey-Voroise). Cette même semaine, des collégiens ont pu assister dans leur établissement, à une présentation ludique et technologique des métiers industriels sur tablette tactile.

Les 1^{er} et 11 avril, le Pôle formation des industries technologiques Isère a remis les prix de son concours de selfies, organisé via sa page Facebook en vue de promouvoir les métiers de l'industrie auprès des alternants ou des futurs alternants. Trio gagnant pour le secteur de l'électrotechnique ! Deux lycéens du bac pro Eleec de Beaurepaire se sont illustrés avec l'obtention du 1^{er} et du 3^e prix, le 2^e revenant à un étudiant de BTS Électrotechnique à Moirans ! Ces initiatives s'inscrivent au cœur d'une mobilisation nationale sur tout le territoire. L'ensemble des opérations proposées partout en France sont à retrouver sur www.entreprises.gouv.fr/semaine-industrie.



L'un des heureux lauréats du concours de selfies.



Des ateliers pour mieux manager

« Les managers sont beaucoup sollicités et ont rarement l'occasion de prendre du recul par rapport à leur fonction d'encadrement dans l'entreprise », constate Mylène Martin, en charge des questions RH et management au sein du Pôle formation des industries technologiques Isère. C'est pourquoi le Pôle formation a créé un dispositif innovant, Les ateliers du manager. Ces journées de travail en groupe ont pour objectif d'aider les managers à gérer des situations précises ou à effectuer un travail de fond sur leurs compétences RH et managériales. « Dans un premier temps, ils sont invités à définir leurs attentes. Ils peuvent formuler une demande ponctuelle, nécessitant un ou deux modules d'une journée, ou exprimer un besoin plus large en compétences, qui fera l'objet d'une certification en CQPM (animateur d'équipe, responsable d'équipe, manager d'équipe), à raison de 2 ou 3 journées par mois sur 6 à 8 mois ». S'appuyant sur l'outil de formation e-learning Cross Knowledge, ces ateliers se veulent pratiques, ludiques et créatifs. « Nous croyons en ce travail en commun, basé sur des expériences vécues, pour aider les managers à être plus performants. » Le dispositif est en place depuis le mois de juin et sept dates sont déjà fixées entre septembre et décembre. N'hésitez pas à vous renseigner !

Contact : Mylène Martin, Pôle formation des industries technologiques Isère, 04 76 35 85 00.

Deux nouvelles formations dans l'enseignement supérieur

C'est dans ses locaux tout neufs de la Presqu'île que l'ENSE³⁷ ouvrira sa nouvelle formation d'ingénieur par apprentissage, en partenariat avec l'ITII⁸ Dauphiné-Vivaraïs, dans le domaine de la production et la fourniture d'énergie. Validé par le Pôle formation des industries technologiques Isère, son programme répond à un besoin croissant des entreprises. Débouchés garantis ! Près de 100 dossiers de candidatures ont déjà été déposés pour 20 places disponibles.

Également au programme de la rentrée 2015 : un nouveau CQPM technico-commercial industriel couplé avec un titre de Responsable de développement commercial. Cette formation de 14 mois en alternance, dispensée en partenariat avec l'IMT⁹ de Grenoble (centre de formation en apprentissage de la CCI de l'Isère), est ouverte à des profils techniques, titulaires d'un diplôme de niveau bac +2, et vise à les enrichir d'une compétence commerciale. Effectif : 18 apprenants.

Contact : Sébastien Vigato, Pôle formation des industries technologiques Isère, 04 76 35 85 00.

Accroître l'employabilité des personnes handicapées

En 2014, le Pôle formation des industries technologiques Isère a été sollicité par STMicroelectronics dans le cadre d'un projet visant à proposer une formation qualifiante à des personnes handicapées. « *L'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap est une priorité de longue date chez ST. Une intégration réussie passe par une formation préalable aux prérequis de l'entreprise. Après avoir accueilli et formé des personnes pour des métiers d'opérateurs durant plusieurs années, nous avons souhaité également proposer la formation à des techniciens (bac+2). C'est dans ce but que nous avons fait appel au Pôle formation. Notre objectif est d'accroître leur employabilité, tant au sein de notre groupe que dans d'autres entreprises, et l'alternance est à nos yeux la meilleure solution* », explique Claude Boumendil, directeur RH-RSE.

Recrutés par l'intermédiaire de Manpower et d'autres partenaires, les candidats sont gratifiés au terme d'une formation de deux ans, d'un double CQPM Technicien d'essais en électronique et Technicien développement intégration en électronique. « *Les huit personnes concernées sont actuellement en poste sur nos différents sites en France, tout en suivant les cours théoriques du Pôle formation à Moirans. Elles ont été affectées par une commission qui a tenu compte à la fois de leurs compétences et de leurs restrictions d'aptitude médicale. Notre souhait étant d'augmenter leurs chances de réussite !* »

7) École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement.

8) Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie.

9) Institut des métiers et des techniques.



Voyage interactif au cœur des industries technologiques

L'Udimec présente sa nouvelle innovation de réalité virtuelle : le Techno Ride. Proposé en avant-première au salon de l'Apprentissage de Grenoble, puis dans les locaux du Pôle formation des industries technologiques Isère, cet outil s'appuie sur une technologie de pointe, l'Oculus rift, un masque qui épouse les mouvements de tête et permet à l'utilisateur de s'immerger dans un univers à 360°. En l'occurrence, celui des industries technologiques ! Embarquez en voiture, en bateau, en avion ou encore en navette spatiale... Sensations garanties !

Le jeune public, pour qui ce concept est spécifiquement étudié, a largement apprécié ce voyage interactif au cœur des réalisations les plus innovantes du secteur industriel. Le 18 mai, ce fut au tour des personnes présentes à l'assemblée générale de l'Udimec, de se voir proposer cette expérience. Un public moins jeune... mais tout aussi enthousiaste !

TECHNIDATA TD-Biobank pour les ressources biologiques

Le CHU de Limoges a choisi le logiciel TD-Biobank de la société iséroise Technidata pour informatiser le CRBioLim, son centre de ressources biologiques multisites et pluridisciplinaire, en charge du recueil, du stockage et de la gestion des ressources biologiques. En éliminant la double-saisie des données, cette interface va permettre un gain de temps significatif, une réduction des risques d'erreurs et une meilleure traçabilité des ressources.

TRONICS Contrat en Israël

Le concepteur et fabricant de nano et micro-systèmes innovants poursuit sa stratégie d'expansion à l'international en signant un accord de distribution exclusif avec l'israélien Avnet Inc. Cette collaboration permettra à Tronics d'accroître de manière significative les ventes de ses capteurs inertiels haute performance miniaturisés proposés dans la gamme Gypro™.

MAFELEC / ALSTOM Un produit phare en Inde

Le concepteur et fabricant d'éléments d'interface en milieux sévères vient de conclure un marché en Inde avec Alstom Transport India, portant sur la fourniture de phares à leds qui seront embarqués sur des rames de métro. Le produit offre d'excellentes performances optiques en termes d'intensité lumineuse, de colorimétrie, de formes de faisceaux ou encore d'homogénéisation des surfaces éclairées. Ce contrat représente un volume d'activité compris entre 500 K€ et 1 M€, répartis sur deux ans.



STMICROELECTRONICS Fonctionnalités améliorées

STMicroelectronics lance une nouvelle gamme de microcontrôleurs conçus pour apporter des performances graphiques élevées, similaires à celles des smartphones, aux appareils électroniques portés (wearables) ou à l'électroménager intelligent. Ces microcontrôleurs proposent des performances de pointe en matière de traitement en temps réel, doublée d'une connectivité étendue pour permettre à ces applications de bénéficier des écosystèmes logiciels tels que les "magasins d'apps".

SIGMA COMPOSITE Symphony

Sigma Composite a présenté sa dernière innovation, la cabine Symphony, au salon Interpalm (Autriche) en avril dernier. Dessiné en collaboration avec la société turinoise Pininfarina, ce modèle haut de gamme est remarquable par sa finition et ses prestations (sièges individuels en cuir, larges baies vitrées, climatisation réversible, écrans multimédia...). D'une capacité de près de 30 passagers, Symphony se destine à tous les types d'utilisation, aussi bien en montagne, sur les sites touristiques, ou en milieu urbain (marché en plein développement).

THALES Une nouvelle startup



Thales accompagne, avec Alcatel-Lucent et le CEA-Leti, le lancement de mirSense, une start-up spécialisée dans la spectrométrie infrarouge. Les trois partenaires ont signé un protocole d'accord avec la société mirSense pour lui permettre de commercialiser les technologies de rupture mises au point au sein de leur laboratoire commun III-V lab. MirSense, qui s'étend sur deux sites d'opération (dont Grenoble), va produire des composants électro-optiques innovants, jugés sans équivalents sur le marché, et destinés à révolutionner le domaine de l'analyse chimique de gaz, de liquides ou de solides.

EXTELLIENT Workshop it

Spécialisée dans le conseil et l'ingénierie de logiciels, la société grenobloise vient de lancer son premier produit propre, Worskhop it, solution digitale d'animation de brainstormings et de réunions. À l'appui d'un panneau numérique ou d'un vidéoprojecteur piloté par un animateur, le logiciel centralise les idées, remarques, suggestions envoyées par les participants via leur tablette ou leur smartphone. Ces données peuvent être déplacées, regroupées et retenues ou non par un système de vote. Extellient a des ambitions internationales à court terme pour ce produit innovant.

ALSTOM HYDRO De l'énergie hydroélectrique à la demande

Alstom Hydro a livré en février dernier la quatrième et dernière turbine-pompe destinée au barrage de grande puissance de Linthal, en Suisse. Cette centrale hydroélectrique sera ainsi la première au monde à être équipée d'un système à vitesse variable, permettant de produire et stocker de l'énergie tout en régulant sa fréquence. Elle pourra ainsi prendre le relais des énergies éoliennes ou solaires et apporter de la stabilité au réseau électrique. Dans les prochains mois, ce sera au tour de la centrale de Tehri, en Inde, de bénéficier de cet équipement, en vue de répondre aux besoins du réseau nord du pays.



APIX ANALYTICS GCAP-Migas sur le marché

Spécialisée dans les analyseurs de gaz miniaturisés, Apix Analytics (Grenoble) vient d'enregistrer sa première augmentation de capital pour un montant de 3,7 M€ auprès d'investisseurs institutionnels et corporate. L'enjeu pour la société est d'entrer dans la phase de commercialisation de son produit phare, le GCAP-Migas, un système portable d'analyse multi-gaz pour des interventions in situ.

MULTIX Nouveaux détecteurs

La spin-off de Thales, spécialisée dans l'imagerie spectrométrique par rayons X pour la sûreté aéroportuaire, réalise une levée de fonds de 3 millions d'euros en vue de développer son outil de production et de lancer la commercialisation d'une nouvelle génération de détecteurs auprès de ses clients du contrôle des bagages aériens, du contrôle alimentaire et du tri des déchets.

ACRITEC Accréditée par le Cofrac

Acritec vient d'être accréditée par le Comité français d'accréditation (Cofrac) pour vérifier les rapports sur la responsabilité sociale et environnementale (RSE) des grandes entreprises. Cette initiative s'inscrit dans une volonté d'accompagner les entreprises dans une démarche citoyenne. Acritec est la première société indépendante à obtenir cette accréditation en région Rhône-Alpes.

EXAGAN Conversion électrique

La startup grenobloise a formalisé un accord de développement industriel avec l'Allemand X-Fab Silicon Foundries, fabricant de composants pour les entreprises fabiles de l'industrie des semi-conducteurs. Exagan et son partenaire allemand ont pour objectif de fournir les marchés de la conversion électrique de haute performance avec les industries des véhicules hybrides, du solaire ou encore de l'électronique.

POMA / EIFFAGE Associés dans I2TC

Poma et Eiffage ont annoncé le lancement du projet I2TC (interconnexions transports en commun et technologies par câble), lauréat du 17e appel à projets du Fonds unique interministériel. Porté par Eiffage, il implique Poma mais aussi la RATP, l'entreprise de conseil CD-Via, l'agence numérique The Vibrant Project, l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, l'École nationale supérieure des techniques avancées (ENS-TA) et l'École centrale de Lyon. Il vise à participer au développement urbain du transport par câble en tenant compte des contraintes et des besoins en termes de fluidité, de capacité et d'intégration dans l'environnement.

PRESI Cap vers la pétrographie

Spécialisée dans le développement de machines et consommables pour la métallographie, la petite société basée à Brie-et-Angonnes a lancé fin juin une nouvelle presse pour l'analyse des échantillons de roche et une machine de tronçonnage et d'amincissement. Cette offre se destine au secteur de la pétrographie, pour les marchés gaziers et pétroliers, suite à des demandes émanant de l'Amérique du Sud et de la Chine.



ARAYMOND Produire en Corée du Sud

Le groupe familial isérois ARAYmond, l'un des leaders mondiaux des solutions de fixation sur le marché de l'automobile, annonce la mise en production d'un site industriel dans la ville de Hwaseong en Corée du Sud. Présent dans ce pays depuis 2006 avec un référent commercial, l'équipementier automobile passe donc à la vitesse supérieure sur un marché automobile coréen en pleine expansion.

ELLES ONT DÉMÉNAGÉ...

MOS INDUSTRIE 30 ans

La société spécialisée dans le développement et la réalisation d'outils de coupe de câbles électriques a investi 1,3 M€ dans la construction d'un nouveau bâtiment situé à Centr'Alp (Voreppe). Avec ce déménagement, MOS Industrie entend accompagner sa croissance internationale, qui s'est déjà accélérée ces quatre dernières années. Elle souhaite également développer son SAV et embaucher de nouveaux collaborateurs.

APPLIED MATERIALS De meilleures interactions

La filiale iséroise de l'équipementier pour l'industrie des semi-conducteurs, du solaire et des applications écran vient de procéder au regroupement de son activité dans un seul et unique bâtiment à Bernin. Jusqu'ici, ses équipes techniques et ses services étaient dispersés entre Meylan et Crolles. Ce choix géographique vise à optimiser et renforcer les interactions avec ses partenaires et ses clients.

MAATEL Un seul site, plusieurs leviers de croissance

Le fabricant de produits électroniques sur mesure pour le marché industriel et médical réunit ses équipes sur un seul nouveau site de 2 700 m² situé à Moirans, dans le but de mieux coordonner les procédés de fabrication et de favoriser les échanges entre ses collaborateurs. Maatel développe également une activité d'instrumentation scientifique sous la marque Arinax, et elle est engagée dans deux projets d'envergure, Elvira et Cytosens, sélectionnés par le programme Eurostars.

AUTOMATIQUE ET INDUSTRIE Surface multipliée par deux

Acteur majeur de l'aéroportuaire et des automatismes, Automatique et Industrie se positionne depuis quelques années sur le marché de l'efficacité énergétique et la gestion du bâtiment en milieu industriel. Elle a déménagé en février dernier dans un nouveau bâtiment de 830 m² – deux fois plus spacieux que l'ancien – situé à Centr'Alp2, visant à répondre au développement de ses activités.



ELLES ONT ÉTÉ PRIMÉES...

ARAYMOND Performance énergétique

Le groupe grenoblois a reçu le trophée de la performance énergétique 2015, organisé par le constructeur allemand de presses à injecter Arburg. ARAYmond, qui fête en 2015 ses 150 ans, a été primé pour l'exemplarité de son outil de production : utilisation de presses à injecter électriques et hybrides pour augmenter l'efficacité énergétique dans l'injection, isolation thermique renforcée, systèmes de refroidissements optimisés.

FINOPTIM Triple récompense

Finoptim (à Fontaine) s'est vu remettre le prix Paul-Louis-Merlin qui encourage l'innovation et la création d'entreprise industrielle en Rhône-Alpes ; la société a également obtenu la médaille d'argent du concours Lépine et le prix de la secrétaire d'État au commerce et à l'artisanat. Finoptim fabrique depuis fin 2013 le seul dispositif sur le marché français capable de rénover les cheminées à foyer ouvert, en les rendant non-polluantes et plus performantes.

E2V Haute certification

Le site E2V de Grenoble obtient la certification MIL-PRF-38535 Classe V (QMLV), la plus haute norme de qualité et de fiabilité pour la microélectronique et les circuits intégrés destinée aux applications aérospatiales.

ETHERA Déclaration ETV

Le spécialiste des systèmes de diagnostics de la pollution de l'air intérieur, basé à Crolles, est la première entreprise française à recevoir la déclaration ETV (Environmental Technology Verification). Cette certification lui a été remise par le Laboratoire national de métrologie et d'essais, pour sa solution de mesure du formaldéhyde atmosphérique, baptisée Profil'Air® Dynamic. Cette technologie permet notamment de répondre à des enjeux sociétaux, sécuritaires et sanitaires.

Et vous ?...
Faites-nous part
de vos innovations !
Envoyez vos communiqués
de presse à Louissette Burgio
lburgio@udimec.fr

FORMATIONS EN ALTERNANCE

ÇA OUVRE
DES PORTES

- ⇒ CAP, Bac pro, BTS, Licence pro*, Ingénieur*
- ⇒ Qualification professionnelle (CQPM)
- ⇒ 3^e pro



* en partenariat

UN SALAIRE

UN MÉTIER

INDUSTRIE
TECHNOLOGIQUE

UN DIPLOME

BEAUREPAIRE
MOIRANS



Retrouvez-nous
sur Facebook



www.formation-industries-isere.fr

pôle
formation des
industries technologiques

CRÉATEUR DE COMPÉTENCES

ISÈRE